



BOURDEAU

Nombre de Conseillers	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Présents	14
Absents	1
Pouvoirs	1
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation  
30 avril 2026

Date d'affichage  
30 avril 2026

Avis 2026\_38

Subventions  
complémentaires aux  
associations – Foyer  
Georges SAND –  
CLEM – Vancouver-  
Patagonie à vélo



EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DRIVET, Maire.

**Etaient présents :** Michel ARDOUVIN, Marc BARRILLON, Martine BEGET, Loïc BELINGHERI, Isabelle BILLARD, Philippe CANE, Jean-Claude CARPENTIER, Anne-Elise COMMUNAL, Jean-Claude DIJOU, Jean-Marc DRIVET, Clovis GODINOT, Sophie GOMMET, Eléonore MARIN, Christine VINCENT.

**Absente excusée avec pouvoir :** Juliette KURZ pouvoir à Anne Elise COMMUNAL

**Désignation du secrétaire de séance :** Michel ARDOUVIN est désigné à ce poste en vertu de l'article L.2121-15 du CGCT.

M. le Maire donne la parole à Christine VINCENT qui expose aux membres du Conseil Municipal que 3 associations ont demandé une demande de subvention pour l'année 2026, demandes réceptionnées après la date butoir de dépôt des dossiers et Conseil Municipal des finances de mars 2026.

Ces demandes ont toutefois été prises en compte par la commission des finances.

Pour rappel BP2026 : Compte subvention aux associations chapitre 65 avec enveloppe budgétaire de 7000.00 € dont crédit non attribué de 3 775.00 €.

Dans le cadre de leurs activités, ces associations ont sollicité auprès de la commune une aide financière.

A l'appui de ces demandes, les associations ont adressé un dossier à M. le Maire, qui comporte des informations sur l'association, sur leurs ressources propres et autres informations utiles à la commission chargée d'étudier ces dossiers.

M. le Maire présente la liste de ces 3 associations retenues pour le versement d'une subvention, comme indiqué ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** le versement de subventions pour un montant total de 2 475.00 € pour les 3 associations mentionnées ci-dessus
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au BP2026 de la commune au chapitre 65
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires aux versements de ces subventions.

ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES	SUBVENTIONS PROPOSEES
Foyer George Sand	725.00 €
CLEM	1 500.00€
Vancouver-Patagonie à vélo	250.00 €
Divers exceptionnels	3 775.00 €
<i>TOTAL disponible chapitre 65</i>	<i>1 300.00 €</i>

Ainsi délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré en séance.  
Suivent les signatures au registre,

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,  
Michel ARDOUVIN

Le Maire,  
Jean-Marc DRIVET

